



Word

ON THE STREET

FEBRUARY 2009

Illegal tobacco

With smoking rates on a steady decline, the timing is right for contraband tobacco dealers to have cheap unregulated cigarettes be widely available in communities across New Brunswick (NB). Those tobacco dealers are regular community members, maybe even your neighbour, often with no criminal record. Many drug dealers now sell illegal tobacco as a secondary product.

This criminal market is fueled by a smoker's desire to lessen the financial burden of their addiction. The following are the tax rates per carton of legal tobacco¹:

Product cost	\$20.30
Provincial Tax	\$23.50
Federal Excise Duty	\$16.41
Retail price (before sales tax)	\$60.21
+ HST (13%) =	\$68.04²

In 2007, the RCMP seized just over 10 million illegal cigarettes in NB for a loss of about \$1.1 million dollars in potential provincial tax revenue.

Illegal tobacco operations have changed. What was once mainly a problem across the Canada - United States (US) border is now also an inter-provincial issue.

- Illegal manufacturing operations exist at various First Nation communities in Ontario and Quebec. NB supply mainly comes from manufacturers on the US side of the Akwesasne First Nation, where small bags of tobacco are smuggled across the border. Illegal networks exist for distribution to eastern Canada.
- First Nation communities are able to apply for a full rebate on provincial taxes. As a result, illegal relationships and arrangements have developed between Aboriginal manufacturers and local wholesalers and merchants located off the reserve.
- Provincial taxes vary, thus enticing unethical wholesalers to buy tobacco products in provinces with a cheaper tax rate; therefore making deals with merchants and consumers in other provinces.

Packaging (duty paid products):

New Brunswick = Burgundy coloured tear strips
First Nations Tobacco (all provinces) = Peach coloured tear strips

The manufacturing of illegal tobacco has evolved to eliminate the costly packaging process to now distribute product in clear bags without labeling. New Brunswick consumers primarily favour the following types of illegal tobacco:

- rolled cigarettes in clear plastic bags
- chewing tobacco
- loose tobacco in clear plastic bags
- pipe tobacco

Risking Health and Safety

No tobacco product is healthy! Smokers are taking a chance with their health whether they smoke legal or illegal tobacco. The same health risks - addiction, cancer, cardiovascular and respiratory diseases - exist for both.

Contraband cigarettes could also pose a concern in regards to public safety since they are not manufactured to meet the standard for reduction of fire risks³.

Low cost and more access will increase consumption rates and product demand. This will counteract the recent success of prevention efforts in adults and discourage efforts targeting youth, the only age bracket where tobacco rates have increased. Anti-smoking initiatives targeting consumers of legal tobacco - health warning labels, taxes - will need to include creative new strategies to account for the significant amount of illegal tobacco being smoked.

Organized Crime Involvement

Current information indicates that groups trafficking in illegal tobacco in NB are involved in multi-commodity criminal operations (most commonly marijuana). In fact, there has been an increase in illegal tobacco found during drug seizures and vice versa. Various organized crime groups are now collaborating in the illicit tobacco industry for monetary gain by way of transporting goods, illegal manufacturing or laundering money.

There continues to be seizures relating to the importation of counterfeit tobacco products via Canadian ports such as Montreal and Vancouver however, very few in New Brunswick. Given the prevalence of imported tobacco in other regions, the possibility must be considered that more counterfeit products could be distributed to or through New Brunswick via our highways or ports based solely on transportation routes.

The smuggling of illegal tobacco into the province is unlikely to decrease in the near future. High taxes and retail cost of legitimate tobacco products; low public appreciation for the consequences of the illegal tobacco market; youth tobacco rates remaining high; the ease of access to illegal tobacco products; and the willingness to sell to non-legit merchants and consumers, all contribute to the continuation of New Brunswick's illegal tobacco market. This practice is detrimental to legal tobacco suppliers and represents a great loss in provincial and federal tax revenue, as well as high healthcare costs.



1 Federal Provincial Tobacco Tax Rates per 200 cigarettes in effect April 20, 2008. Canada Customs and Revenue Agency Excise Duties and Taxes Division.

2 Price may vary in the differing selling conditions across Canada.

3 Tobacco Control Programme HECS Branch Health Canada

We encourage you to provide us with constructive feedback and topics for future newsletters, please feel free to contact us at:

Criminal Intelligence Service New Brunswick

PO Box 3900, 1445 Regent St. Fredericton, NB E3B 4Z8 Phone: (506) 452-2455 or 1-800-361-6622 Fax: (506) 451-6065 www.cisnb-srcnb.ca

Tabac illicite

Étant donné la diminution continue du taux de tabagisme, les vendeurs de tabac de contrebande ont intérêt à veiller à ce que les cigarettes non réglementées soient largement accessibles et vendues à bon marché dans l'ensemble des collectivités du Nouveau-Brunswick. Les vendeurs de tabac illicite sont des membres ordinaires de la collectivité. Il pourrait même s'agir d'un de vos voisins et, bien souvent, ces gens n'ont pas de casier judiciaire. Beaucoup de trafiquants de drogues vendent maintenant du tabac illicite comme produit secondaire.

Ce marché criminel est alimenté par le désir des fumeurs de diminuer le fardeau financier de leur dépendance. Les montants qui suivent correspondent aux taux de taxes par cartouche de tabac licite¹:

Coût du produit	20,30 \$
Taxe provinciale	23,50 \$
Droit d'accise fédéral	16,41 \$
Prix de vente au détail (avant les taxes de vente)	60,21 \$
+ TVH (13 %) =	68,04 \$

En 2007, la GRC a saisi un peu plus de dix millions de cigarettes illicites au Nouveau-Brunswick, ce qui représente une perte possible de revenus fiscaux provinciaux d'environ 1,1 million de dollars.

Les activités liées au tabac illicite ont changé. Auparavant, elles étaient principalement un problème à la frontière canado-américaine, mais maintenant elles sont aussi un problème interprovincial.

- Des entreprises de fabrication illégale existent dans diverses collectivités des Premières Nations de l'Ontario et du Québec. L'approvisionnement du Nouveau-Brunswick provient principalement de fabricants situés du côté américain de la réserve d'Akwesasne, où de petits sacs de tabac sont passés en fraude à la frontière. Des réseaux illicites existent pour la distribution dans l'Est du Canada.
- Les collectivités des Premières Nations sont en mesure de demander un plein rabais sur les taxes provinciales. En conséquence, des ententes et des liens illégaux ont été établis entre les fabricants autochtones et les grossistes ou marchands locaux situés à l'extérieur des réserves.
- Les taxes provinciales varient, ce qui incite les grossistes malhonnêtes à acheter dans les provinces où les taxes sont moindres et à faire des affaires avec les marchands et les consommateurs dans les autres provinces.

Emballage (produits pour lesquels les droits ont été payés) :
 Nouveau-Brunswick = bande déchirable de couleur bourgogne
 Tabac des Premières Nations (toutes les provinces) = bande déchirable de couleur pêche

La fabrication du tabac illicite a évolué : on a éliminé le coûteux processus d'emballage et on distribue maintenant le produit dans des sacs transparents sans étiquette. Les consommateurs du Nouveau-Brunswick accordent la préférence aux types de tabac illicite suivants :

- cigarettes roulées mises dans des sacs transparents en plastique
- tabac en feuille mis dans des sacs transparents en plastique
- tabac à chiquer
- tabac à pipe

Un danger pour la santé et la sécurité

Aucun produit du tabac n'est sain! Les fumeurs mettent leur santé en danger, que le tabac qu'ils fument soit illicite ou non. Les mêmes risques pour la santé existent pour les deux types de tabac : dépendance, cancer, maladies cardiovasculaires, maladies respiratoires.

Les cigarettes de contrebande sont aussi une source d'inquiétude pour la

sécurité du public car elles ne sont pas fabriquées selon les normes de réduction des risques d'incendie³.

Les coûts peu élevés et l'accessibilité accrue vont faire augmenter les taux de consommation et la demande du produit. Cela ira à l'encontre des récents succès des efforts de prévention chez les adultes et nuira aux efforts ciblant les jeunes, le seul groupe d'âge où le tabagisme a augmenté. Les initiatives contre le tabagisme visant les consommateurs de tabac licite (étiquettes avertissant des dangers pour la santé, taxes) devront inclure de nouvelles stratégies créatives pour tenir compte de la quantité importante de tabac illicite qui est fumé.

Participation du crime organisé

Selon les renseignements actuels, les groupes faisant le trafic du tabac illicite au Nouveau-Brunswick sont impliqués dans des activités criminelles liées à de multiples produits (dans la majorité des cas, la marihuana). En fait, on trouve de plus en plus souvent du tabac illicite lors des saisies de drogue et vice versa. Divers groupes du crime organisé collaborent maintenant dans l'industrie du tabac illicite afin de faire des profits en transportant des biens, en fabriquant des produits illicites ou en blanchissant de l'argent.

On continue de faire des saisies relatives à l'importation de produits du tabac contrefaits qui passent par les ports canadiens comme Montréal et Vancouver. Toutefois, peu de saisies sont faites au Nouveau-Brunswick. Étant donné la prévalence du tabac importé dans d'autres régions et les routes de transports possibles, on doit envisager la possibilité que davantage de produits contrefaits pourraient être distribués au Nouveau-Brunswick ou transiter par le Nouveau-Brunswick en passant par nos autoroutes et nos ports.

Il est peu probable que la contrebande de tabac illicite dans la province diminue dans un proche avenir. Plusieurs facteurs contribuent à la continuation du marché du tabac illicite au Nouveau-Brunswick : les taxes élevées appliquées sur les produits du tabac licites et leur prix de vente au détail; le fait que le public ne réalise pas bien les conséquences qu'a le marché du tabac illicite; le tabagisme qui demeure élevé chez les jeunes; la facilité d'accès aux produits du tabac illicite; le désir de vendre à des marchands et à des consommateurs

malhonnêtes. Cette pratique nuit aux fournisseurs de tabac qui respectent la loi et elle occasionne une grande perte de revenus fiscaux provinciaux et fédéraux, de même qu'une augmentation du coût des soins de santé.



¹ Taux de taxation fédérale et provinciale sur le tabac pour 200 cigarettes en vigueur le 20 avril 2008. Division des droits et des taxes d'accise de l'Agence du revenu du Canada.

² Les prix varient selon les différentes conditions de vente dans l'ensemble du Canada.

³ Programme de la lutte au tabagisme de la Direction générale de la santé environnementale et de la sécurité des consommateurs de Santé Canada

Nous vous encourageons à nous fournir de la rétroaction constructive et des idées de sujets pour les prochains bulletins. N'hésitez pas à communiquer avec nous :

Service de renseignements criminels du Nouveau-Brunswick

C.P. 3900, 1445 rue Regent, Fredericton, N.-B. E3B 4Z8 Tél: (506)452-2455 ou 1-800-361-6622 Tél: (506)451-6065 www.cisnb-srcnb.ca